

FORMATION DES MAP

Devenir Maître d'Apprentissage

L'intégration et la formation des jeunes invitent à proposer des processus d'accompagnement dans la durée, afin de consolider l'embauche dans un contexte parfois marqué par des difficultés de recrutement. Pour les entreprises, développer la formation en alternance pour les jeunes nécessite de mobiliser des salariés connaissant bien leur métier, ayant le goût de transmettre et d'y consacrer du temps.

Cela nécessite de développer et de valoriser la fonction tutorale, et d'outiller les maîtres d'apprentissage afin qu'ils soient à l'aise dans cette fonction. C'est ce que propose cette formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A la fin de la formation, le participant sera capable de :

- Intégrer son apprenti dans l'entreprise,
- Transmettre son savoir-faire,
- Mettre en place des stratégies pour faire face aux éventuelles difficultés dans la relation de coopération,
- Fixer le cadre de référence de l'apprenti et formuler des objectifs,
- Suivre et réajuster la progression de l'apprenti.



FORMATION

I. Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti

Préparer l'arrivée, accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti durant la période d'essai en entreprise.

II. Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

Suivre le parcours avec le centre de formation, organiser le parcours en entreprise et accompagner l'apprenti dans son parcours d'apprentissage.

III. Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

Développer l'apprentissage en s'appuyant sur des situations de travail, guider la réflexion de l'apprenti sur ses activités professionnelles et d'apprentissage, évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.

Dates de formation

Plusieurs sessions. Prochaines dates disponibles sur www.ifir.fr

Durée

14 heures de formation.
2 journées consécutives en présentiel

Lieu de formation

CFA IFIR, 66 Av. Jean Mermoz, 69008 Lyon



TARIFS

210€ net de taxe (prise en charge possible par les OPCO)



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :

Diane BERLUCCHI · referenthandicap@ifir.fr



CONTACTS

Contactez vos interlocuteurs privilégiés pour un accompagnement plus précis !

Angélique ALAIMO · map@ifir.fr



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire.



PUBLIC CIBLE

Un maître d'apprentissage doit être un dirigeant ou salarié d'entreprise éligible à la fonction de maître d'apprentissage, selon les critères établis par le code du travail ([Articles L6223-5 à L6223-8-1](#)).

- Être titulaire d'un diplôme/titre relevant du même domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme/titre préparé par l'apprenti et d'un niveau au moins équivalent et justifiant d'une année d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti,
- Justifier de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.

Un même maître d'apprentissage ne peut accompagner, en principe, que deux apprentis maximum, voire un troisième apprenti supplémentaire dans le cadre de son « redoublement » après échec aux épreuves sanctionnant le titre ou diplôme préparé.



MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

La durée estimée entre la demande et le début de la formation est comprise entre 15 jours et trois mois en fonction du profil du participant des modalités de prise en charge et de la période de l'année.



MÉTHODES MOBILISÉES

- Questionnaire préalable à la formation pour ajuster le contenu de la formation,
- Jeux pédagogiques, travaux de groupes, mises en situation.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quizz de connaissance sur l'ensemble du contenu de la formation à partir des 5 objectifs opérationnels.